

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :  
(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

## ÉVALUATION COMMUNE

**CLASSE** : Première

**EC** :  EC1  EC2  EC3

**VOIE** :  Générale  Technologique  Toutes voies (LV)

**ENSEIGNEMENT** : Sciences économiques et sociales

**DURÉE DE L'ÉPREUVE** : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

**CALCULATRICE AUTORISÉE** :  Oui  Non

**DICTIONNAIRE AUTORISÉ** :  Oui  Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

**Nombre total de pages** : 5

*Cette épreuve comprend deux parties :*

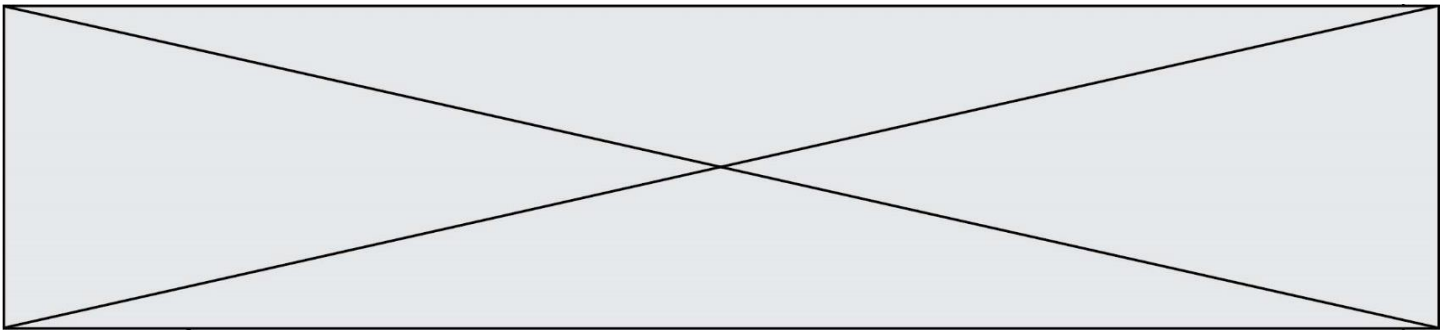
- *Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)*

*Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.*

- *Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)*

*Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*



**Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)**

Dans une île, le marché quotidien du kunwat (fruit exotique) présente les caractéristiques suivantes (exemple fictif) :

Prix en cobas*	0,4	0,8	1,2	1,6	2,0	2,4	2,8
Offre initiale	100	300	500	700	900	1 100	1 300
Demande initiale	1 300	1 100	900	700	500	300	100

\* Le coba est la monnaie de l'île.

**Questions :**

1. Quelles sont caractéristiques d'un marché concurrentiel ? (4 points)
2. Déterminez l'équilibre du marché du kunwat à partir d'une représentation graphique en utilisant la feuille quadrillée en annexe. (3 points)
3. Une étude scientifique démontre les bienfaits du kunwat pour la santé. Compte tenu de cette information, les consommateurs accroissent leur demande quotidienne de 400 kunwats pour chaque niveau de prix. Représentez graphiquement le nouvel équilibre. Qu'en concluez-vous ? (3 points)

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :


(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :  N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :  /  /



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

## Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

**Sujet :** À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, montrez que différents facteurs fragilisent le lien social.

Document 1 :

Depuis des décennies, des quartiers, souvent localisés en banlieue, cumulent nombre de difficultés économiques et sociales parmi lesquelles l'échec scolaire, un chômage élevé et un taux de pauvreté plus fort qu'ailleurs. [...]

En amont de la participation au marché du travail, la ségrégation résidentielle<sup>1</sup> peut limiter la réussite scolaire et réduire de cette manière l'employabilité<sup>2</sup> des personnes qui se présentent sur le marché du travail. Dans les quartiers ségrégués, les individus en âge d'être scolarisés sont souvent confrontés à l'image d'échec social donnée par les générations antérieures, qui peut les décourager de poursuivre leurs études. Ce phénomène tend à se propager car ces individus ont eux-mêmes moins de chances de trouver un emploi et participent à leur tour à la perception négative que les générations futures auront de l'éducation et du travail. Ce mécanisme est renforcé par le fait que les chances de réussite des élèves dépendent de la composition socio-économique de leur classe ou de leur quartier : la concentration d'élèves en difficulté peut mener à une augmentation de l'échec scolaire des autres élèves [...].

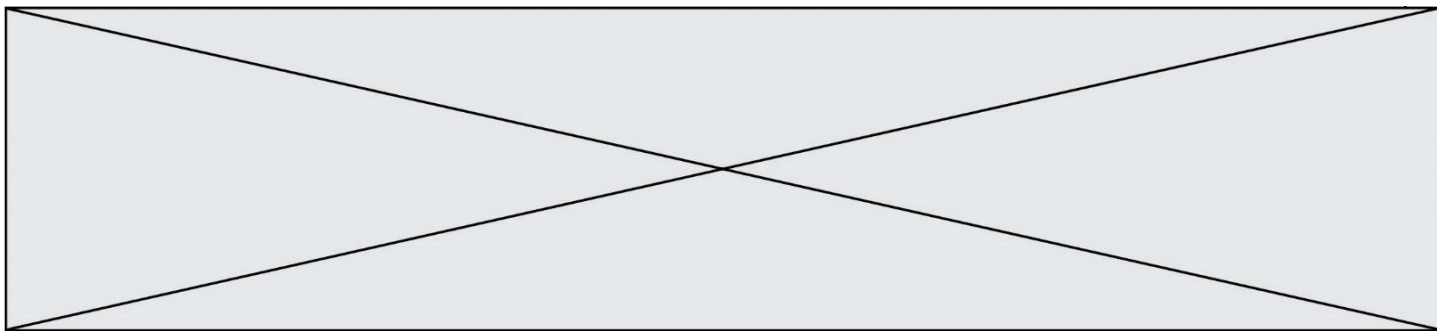
La concentration de populations pauvres dans certains quartiers peut aussi détériorer la qualité des réseaux sociaux des chercheurs d'emploi, alors que la plupart des emplois sont précisément trouvés au moyen de contacts personnels. [...]

La ségrégation résidentielle selon le niveau de pauvreté, les qualifications ou l'origine ethnique peut aussi donner lieu à des comportements discriminatoires de la part d'employeurs qui stigmatisent les individus venant de « mauvais » quartiers.

Source : Laurent Gobillon, Thierry Magnac et Harris Selod,  
« La ségrégation résidentielle : un facteur de chômage ? »,  
*Regards croisés sur l'économie*, 2011/1.

1 : Séparation de certains groupes sociaux en fonction de leur lieu de résidence.

2 : Capacité de chaque personne à trouver et à conserver un emploi.



Document 2 : Emplois précaires<sup>1</sup> (en milliers) et parts dans l'emploi (en %) au sens du BIT<sup>2</sup>

	Contrats à durée déterminée et contrats saisonniers (public et privé)		Intérimaires		Apprentis	
	Nombre d'emplois (en milliers)	Part dans l'emploi (en %)	Nombre d'emplois (en milliers)	Part dans l'emploi (en %)	Nombre d'emplois (en milliers)	Part dans l'emploi (en %)
1982	939	4,1	102	0,4	173	0,8
1987	1 337	5,9	97	0,4	176	0,8
1992	1 452	6,2	165	0,7	146	0,6
1997	1 942	8,3	255	1,1	200	0,9
2002	2 121	8,4	413	1,6	236	0,9
2007	2 230	8,5	551	2,1	357	1,4
2012	2 293	8,7	515	2,0	394	1,5
2017	2 576	9,6	701	2,6	380	1,4

Note : données de 1982 à 2017.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans et plus.

Source : INSEE, enquêtes Emploi (calculs Insee)

1 : Sous le terme d'emplois précaires sont regroupés les statuts d'emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée.

2 : Bureau International du Travail.

